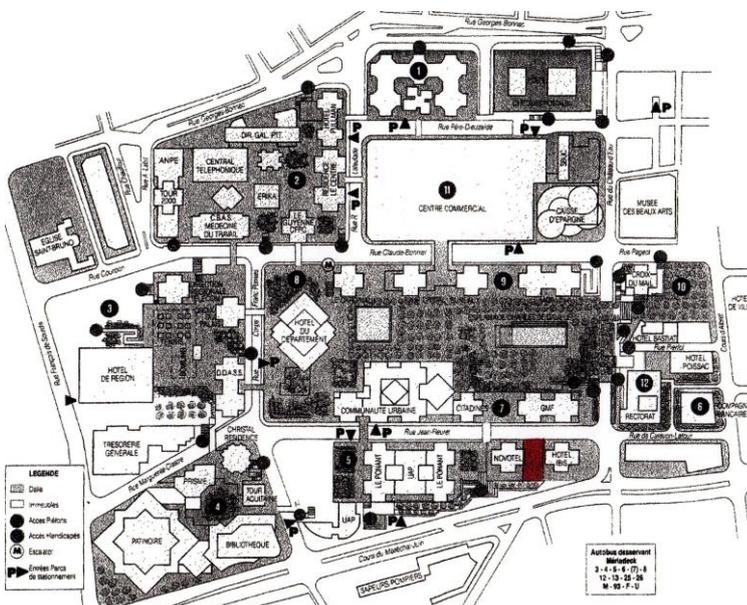


# BORDEAUX MERIADECK – LAURE GATET



Photo Sauvegarder Mériadeck



## 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :**  
**Variante du nom :**

Laure GATET  
CUB / BORDEAUX METROPOLE

**Numéro et nom de la rue :**  
**Ville :**  
**Pays :**

12 rue Jean Fleuret – cours du Mal Juin  
Bordeaux 33000  
France

### PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :**  
**Adresse :**  
**Téléphone :**

Bordeaux Métropole  
esplanade Charles de Gaulle 33000 Bordeaux  
05 56 99 84 84

### ETAT DE PROTECTION

**Type :**

Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2007

**Date :**  
**Type :**  
**Date :**

Plan Local d'Urbanisme Bordeaux Métropole  
2006 modifié en 2014, fiche B 9029-PLU 2016

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom :** Ville de Bordeaux  
**Adresse :** Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000  
Bordeaux  
**Téléphone :** 05 56 10 20 30

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### Commande

2008

### Architectes:

BDM - Bordeaux

### Autres architectes et intervenants

Architectes de Bordeaux Métropole

### Ingénieurs

Bordeaux Métropole

### Contractants

SEG FAYAT - SOMIFA

**Date de la commande**

2009

**Durée du chantier**

2010 - 2013

**Inauguration**

mai 2013

### Usage

Bureaux

### Etat du bâtiment

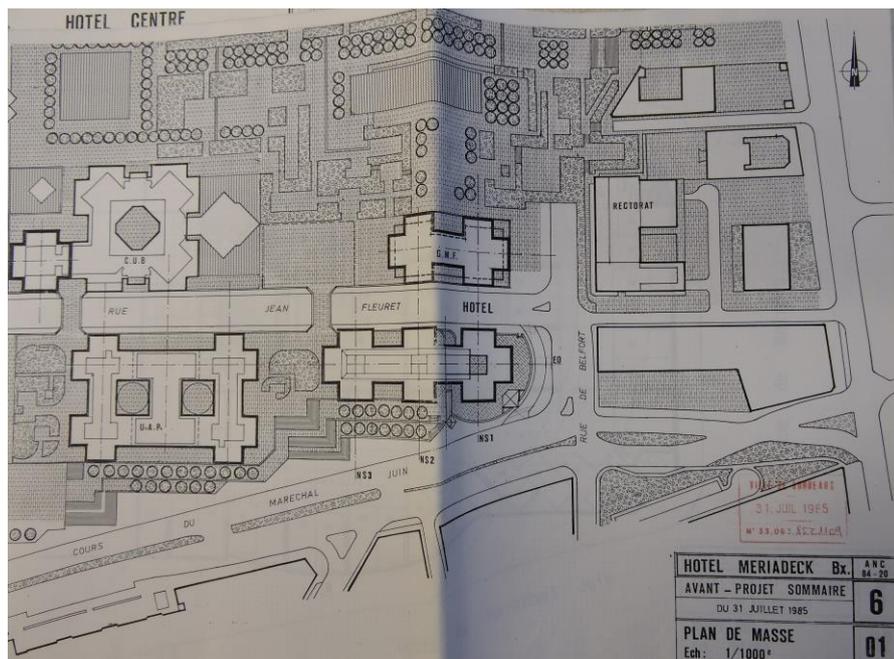
Neuf



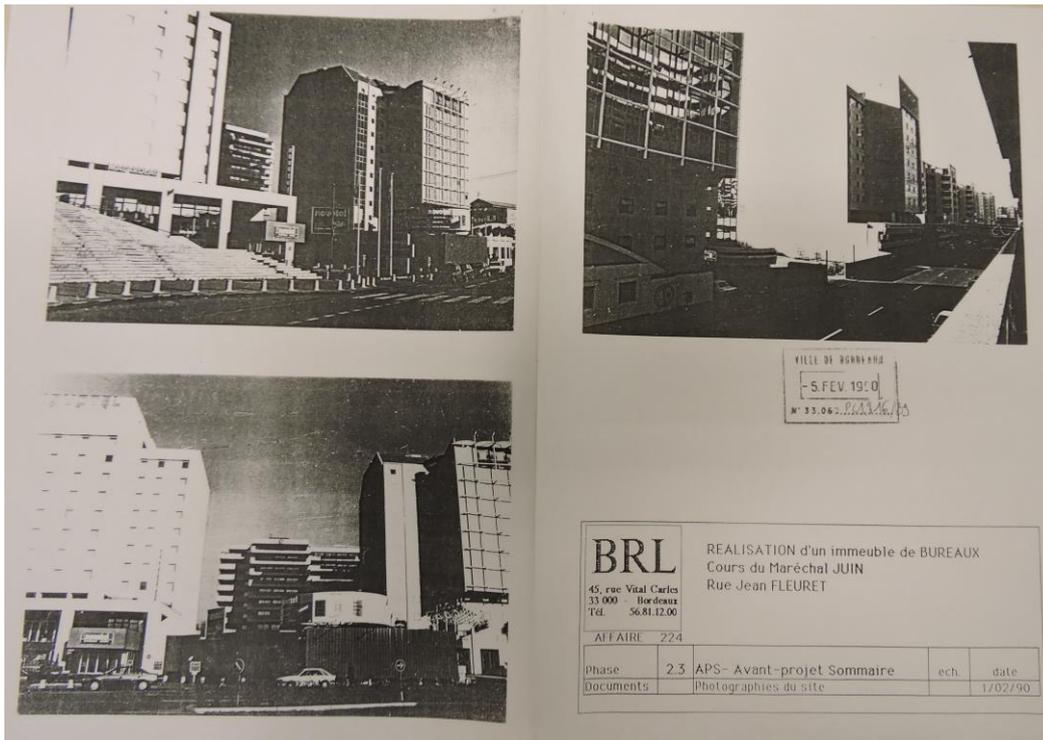
Laure Gatet : permis de construire 2008

### 3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

A l'origine, plusieurs projets de constructions ont été envisagés mais aucun n'a vu le jour.



Hôtels de Mériadeck 1985 ; projet



Projet 1990 : construction entre Ibis et Novotel

Le bâtiment se situe en lisière du quartier, sur le cours du Maréchal Juin en façade, sur la rue Jean Fleuret à l'arrière, « assis » sur la dalle comme le montre le plan-coupe de présentation.

Construit presque 20 ans après l'achèvement de l'opération de Rénovation du Quartier de l'Hôtel de Ville, il prend place dans une dent creuse, jamais construite malgré plusieurs projets, sur une parcelle de 1306 m<sup>2</sup>.

Même s'il ne reprend pas les éléments architecturaux caractéristiques du quartier, l'immeuble adopte un plan en forme de croix, non pas grecque, mais latine.

L'immeuble est mitoyen aux bâtiments voisins, entre lesquels il s'insère en continuité.

Le bâtiment est constitué de 9513 m<sup>2</sup> de bureaux. Les places de stationnement sont exclusivement réservées au personnel.

La hauteur sur le cours du Maréchal Juin est de 30 m, 44 m sur la rue Jean Fleuret. Les installations techniques en toiture n'ont vraisemblablement pas été prises en compte pour calculer la hauteur.

Le toit en pente orienté vers le Sud est constitué de panneaux photovoltaïques et la partie arrière du dernier niveau, traité en attique, est plus haute de 9 m pour abriter les installations techniques.

Le bâtiment bénéficie du système de géothermie installé dans le quartier en 1981.

Sur le cours du Maréchal Juin, la façade principale du bâtiment, au bout de la grande branche de la croix, dépasse largement l'alignement prévu dans le PLU de 2009. Elle est recouverte de panneaux photovoltaïques. Ces panneaux reprennent un motif de branches d'arbres, affichant très clairement le caractère "écologique" du bâtiment.

Les autres façades sont traitées en panneaux préfabriqués blancs, avec un jeu de nombreuses fenêtres à la répartition et aux dimensions volontairement aléatoires.

Sur le cours du Maréchal Juin, le bâtiment est posé sur un socle en béton matricé noir, dont la partie supérieure est partiellement végétalisée. Sur l'arrière, le rez-de-chaussée reprend les mêmes matériaux, créant une séparation visuelle entre le rez-de-rue réservé aux entrées et les étages dédiés aux bureaux.



Laure Gatet : la façade 2016



Laure Gatet : la façade entre les hôtels - 2016

Le bâtiment a repris la forme en croix mais ne respecte pas l'alignement prévu en 1970 sur le Cours du Maréchal Juin. Il apparaît disproportionné et imposant dans un paysage architectural où il a du mal à s'intégrer.

#### **4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

##### **1 - appréciation technique**

La construction qui comprend un système de géothermie et des panneaux solaires est classée Bâtiment Basse Consommation (BBC); elle semble adaptée aux exigences des constructions administratives modernes : confort du personnel et consommation d'électricité réduite. C'est un bâtiment à énergie positive.

##### **2 - appréciation sociale**

Le bâtiment accueille du public et participe à la vie du quartier. Le nom de Laure Gatet qui lui a été donné correspond à la volonté du Maire Jacques Chaban-Delmas de rendre hommage à travers ce quartier aux résistants de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

##### **3 - appréciation artistique et esthétique**

C'est le dernier immeuble de Mériadeck ; il vient occuper l'avant-dernier terrain constructible. Construit en dehors du cadre de l'opération de rénovation du quartier de l'hôtel de ville, cet immeuble ne respecte pas les prescriptions du cahier des charges imposé autrefois à l'ensemble des constructions du quartier.

Le bâtiment reprend tout de même certains éléments afin de s'intégrer au cadre bâti: un plan en croix est adopté, en passant d'une croix grecque à une croix latine (dans un souci de rentabilité de surface), les matériaux de façades reprennent ceux utilisés sur les immeubles voisins, le porte-à-faux de la grande branche de la croix sur le cours du Maréchal Juin reprend le principe de la "taille de guêpe", mais appliqué à la rue, le bâtiment ignorant en façade tout rapport à la dalle.

Se greffant entre deux immeubles, le bâtiment cherche à s'aligner avec la couleur des façades en hauteur sur ceux-ci, mais il les dépasse largement par un étage en attique, traité en noir, pour s'effacer.



Hotel Ibis et Laure Gatet, arrières. 2016

En revanche, la grande branche de la croix, en s'avancant vers la rue, sur toute la hauteur du bâtiment, marque une rupture avec les alignements jusqu'alors maîtrisés, pour agir comme un signal de l'immeuble sur la ville.

Sa façade pignon, véritable façade principale du bâtiment, y exprime ses vellétés écologiques, par un jeu de couleur des panneaux photovoltaïques qui la composent, reprenant la forme de branches d'arbres. Malgré l'utilisation de la géothermie, les installations techniques n'arrivent à fournir que 65% de l'énergie nécessaire au fonctionnement des réseaux de chaleur ou de refroidissement. Le bâtiment est donc équipé en toiture de moteurs et d'extracteurs d'air qui fonctionnent été comme hiver et sont une gêne permanente pour les occupants, les visiteurs et les résidents du quartier. Ces équipements ne respectent ni la réglementation municipale, ni nationale sur les nuisances en ville.



Photos Sauvegarder Mériadeck – Maquette Bordeaux Métropole

#### **4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international)**

Claude Bouey, l'un des associés de BDM, a réalisé plusieurs bâtiments dans le quartier Mériadeck, au sein de l'agence BDM, ou en association avec Pierre Matthieu, avec qui il a longtemps travaillé. On lui doit notamment l'immeuble Ociane et l'Horizon 2. En réalisant ce bâtiment tardif, il prolonge son travail sur le quartier, commencé plus de 40 ans auparavant et il vient mettre un point final à la réalisation du quartier : il n'y a plus de terrain constructible à Mériadeck.

### **DOCUMENTATION / ARCHIVES**

#### **Archives écrites, correspondance, etc...**

Permis de construire et rapport d'expertise 2010 pour André Lhote.  
PC 033 063 09Z 0609 du 15 février 2010.

#### **Photographies et dessins récents**

Laure Gatet : archives Bordeaux Métropole  
Photographies Sauvegarder Mériadeck